



## → Rénovation énergétique et recours à des matériaux biosourcés à la Crèche Pomme de Reinette

Commune d'Ambert



Face aux enjeux énergétiques, environnementaux et aux contraintes budgétaires, la commune d'Ambert a souhaité engager un plan d'actions visant l'amélioration du patrimoine bâti communal et la maîtrise de ses charges de fonctionnement. La crèche Pomme de Reinette a été identifiée comme une priorité avec un objectif clair de réduction des besoins et des dépenses énergétiques, combiné à l'optimisation du confort pour les usagers.

### La commune d'Ambert et la crèche Pomme de Reinette

Située dans le Sud-Est du Puy-de-Dôme en plein cœur du Parc naturel régional du Livradois Forez, Ambert est une commune qui s'est toujours intéressée à la question de l'énergie en investissant par exemple dans le recours au bois-énergie dès 1981 pour sa piscine. La crèche Pomme de Reinette a quant à elle été construite en 1970 puis agrandie en 1984. Elle peut accueillir jusqu'à 50 enfants sur 456 m<sup>2</sup>.



### Descriptif des travaux réalisés

La collectivité a engagé en 2012 d'importants travaux de rénovation, touchant à la fois la performance énergétique du bâti, le rafraîchissement des locaux et l'accessibilité.

Sur le volet de la performance énergétique, ont été mises en œuvre les solutions suivantes, basées sur les conclusions d'un audit énergétique complet :

- Nouvelles fenêtres en aluminium avec double vitrage « argon » ( $U_w = 1,3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ ) avec volets roulants extérieurs
- Isolation thermique extérieure de tous les murs avec des panneaux en fibre de bois ( $R = 3,15 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  soit 140 mm), avec traitement des tableaux de fenêtre
- Isolation thermique des combles (travaux réalisés en régie) avec de la laine de mouton en rouleau ( $R = 5,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  soit 300 mm)
- Pose de robinets thermostatiques sur tous les émetteurs de chauffage
- Ventilation mécanique contrôlée hygroréglable



## Informations énergétiques

Avant rénovation, la consommation moyenne de fioul de la crèche avoisinait les 15 000 litres par an (chauffage uniquement). L'audit énergétique réalisé en 2010 estimait à 372 kWh/m<sup>2</sup> la consommation en énergie primaire du site soit une bien piètre performance.

Après travaux (terminés fin octobre 2012), la consommation oscille entre 5 000 et 10 000 litres de fioul par an, soit une économie annuelle de l'ordre de 6 000 €.

De plus, le confort a également été amélioré. En effet, l'extension de 100 m<sup>2</sup> réalisée sur le côté Ouest de la crèche n'était pratiquement pas utilisée en hiver car non équipée pour fonctionner en cette saison. Grâce à l'isolation thermique, les enfants profitent de ce nouvel espace en toute saison.

## Le recours à des matériaux biosourcés

La collectivité a souhaité recourir à des matériaux biosourcés, prioritairement locaux.

### Laine de mouton pour les combles

Ce produit très isolant présente une bonne capacité de régulation hygrométrique. Léger, il est particulièrement approprié dans le cas de support à faible résistance.

### Un appui technique : le Conseil en énergie partagé (CEP)

Suivre l'évolution des consommations d'énergie de son patrimoine, définir un programme d'actions et d'investissements sur le long terme, évaluer l'impact des actions mises en œuvre... n'est pas toujours une démarche évidente pour les collectivités au regard des compétences techniques nécessaires. Elle revêt cependant un caractère indispensable si le choix de la collectivité est de réduire ses charges de fonctionnement sur le poste énergie. Aussi, l'Aduhme, avec le soutien de l'ADEME et du Conseil général du Puy-de-Dôme, permet aux collectivités adhérentes d'accéder au dispositif du Conseil en énergie partagé. La commune d'Ambert bénéficie de ce soutien et de l'expertise technique mutualisée.

### Fibre de bois en panneaux pour l'isolation thermique des murs par l'extérieur

En panneau, la laine de bois, parfois mélangée à de la fibre de chanvre, est tout à fait adaptée à la pose verticale.



### Données financières

- Montant total des travaux → 156 927,87 € TTC
  - Dont travaux thermiques → 93 550 €
  - Dont travaux réalisés en régie → 8 220 € (isolation des combles et des escaliers, peintures)
- Subventions
  - CAF : 51 012 €
  - FEADER : 27 962 €

### Mairie d'Ambert

→ Boulevard Henry IV – BP 70  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 07 60



Pour toute information, contactez

Aduhme, agence locale des énergies et du climat  
129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 30 90  
contact@aduhme.org • www.aduhme.org